

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**

Sigle du programme: **ECSO2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

[Introduction](#)

ECSO2MC - Profil enseignement

ECSO2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [40.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Cours (20 crédits)

○ LECON2351	Economie sociale	Coralie Helleputte (supplée Marthe Nyssens) Marthe Nyssens	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LECSO2320	Innovation sociale, politiques publiques et transitions	Florence Degavre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ EECSO2501	Gouvernance et GRH des entreprises sociales - ULiège		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ EECSO2502	Financement et reporting des entreprises sociales - ULiège		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

○ Séminaire (5 crédits)

○ LECSO2901	Séminaire d'économie sociale : rencontre des acteurs nationaux et internationaux		FR [q1 ou q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	--	-----------------------------------

○ Mémoire de fin d'études (15 crédits)

○ Choix du type de mémoire

L'étudiant.e opte pour l'une des deux configurations de mémoire suivantes:

ECSO2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Ont accès sur dossier au *Master de spécialisation en économie sociale*, en vertu d'une décision du jury d'admission et aux conditions complémentaires qu'il fixe, les étudiant.es qui sont titulaires :

- d'un grade académique de master, délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française, en Communauté flamande, ou par l'Ecole royale militaire ;
- d'un grade académique étranger reconnu équivalent au grade académique de Master délivré par la Communauté française de Belgique
- d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, délivré en Communauté française ou extérieur à celle-ci, si l'ensemble des études supérieures qu'ils-elles ont suivies ou les compétences qu'ils-elles ont acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits
- d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions de recevabilité

- Les candidat.es doivent avoir une connaissance du français de niveau B1 du Cadre européen commun de référence.
- Les candidat.es doivent avoir une connaissance de l'anglais permettant la compréhension de textes scientifiques dans les différentes disciplines de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication de l'UCLouvain.
- Les candidat.es titulaires d'un grade académique de master délivré par une institution universitaire de l'Union Européenne doivent faire la preuve de la réussite avec au moins 70% (ou 14/20) de moyenne de l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine et une note d'au moins 14/20 pour le mémoire ou le travail de fin d'études.
- Les candidat.es ayant obtenu un grade académique de master délivré par une institution universitaire hors de l'Union européenne doivent faire la preuve de la réussite avec au moins 80% (ou 16/20) de moyenne de l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine et une note d'au moins 16/20 pour le mémoire ou le travail de fin d'études.

Ces critères d'admissibilité sont appliqués strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Le jury détermine l'admissibilité sur la base du dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel.

Le **dossier de candidature** à soumettre au jury d'admission doit être constitué des documents suivants :

- le formulaire de candidature de l'université (inscription en ligne)
- CV
- lettre de motivation
- copie des diplômes universitaires
- liste détaillée des cours et résultats obtenus durant les études universitaires
- résumé du mémoire (travail de fin d'études) relatif au dernier diplôme obtenu
- si expérience professionnelle : contrat(s) de travail ou attestation(s)
- pour les étudiants internationaux, la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. [En savoir plus sur la Valorisation des acquis de l'expérience.](#)

Les adultes en reprise d'études ne possédant pas les titres requis d'accès au master de spécialisation en économie sociale et qui souhaitent perfectionner leur formation pratique et théorique dans le domaine de l'économie sociale et de la transition sociale et écologique, peuvent accéder au Master par la valorisation des acquis de l'expérience.

Le jury peut dans ce cas valoriser les savoirs et compétences acquis par l'expérience personnelle ou professionnelle. Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités dans le secteur de l'économie sociale. Deux années d'études supérieures réussies peuvent être prises en compte.

Sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience ET d'une épreuve d'admission, le jury évalue les acquis et vérifie que les candidat.es disposent des aptitudes et connaissances suffisantes pour suivre le master avec succès.

Procédure et calendrier :

PÉDAGOGIE

Le programme conjoint UCLouvain-ULiège offre une opportunité unique de formation portée par une équipe pluridisciplinaire d'académiques reconnu.es au plan international et impliqué.es dans l'écosystème belge des entreprises sociales.

Les cours se déroulent le mardi à l'Université catholique de Louvain et le jeudi à l'Université de Liège.

Les activités d'enseignement permettent aux étudiant.es d'acquérir des grilles analytiques issues de plusieurs disciplines, au croisement de l'économie, de la sociologie, du management et de l'éthique. L'étudiant.e se familiarise avec les réalités de l'économie sociale, ses spécificités et son rôle dans la transition sociale et écologique, il/elle expérimente des outils de gestion adaptés aux modèles socio-économiques et organisationnels des entreprises sociales.

Les étudiant.es sont amené.es à participer à un séminaire de rencontre avec les actrices et acteurs nationaux et/ou internationaux de l'économie sociale et de la transition sociale et écologique ayant pour objectif :

- d'approfondir une thématique / problématique intéressant le groupe avec le support de personnes ressources pertinentes issues du terrain;
- d'intégrer à travers des échanges et exercices concrets, différentes dimensions abordées dans le programme;
-

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

OPES

Adresse de l'entité

Rue de la Lanterne magique 32 - bte L2.04.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 39 07010473998](tel:+322473907010473998) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 81 59](tel:+322478159)

Site web